



Lycée Louis-Barthou de Pau ©Région Aquitaine, Inventaire général – Michel Dubau, 2015

Inventaire du patrimoine des lycées

Cahier des clauses scientifiques et techniques V2 - 2015

Définition des objectifs scientifiques et techniques de l'opération d'inventaire du patrimoine des lycées d'Aquitaine – 2015-2020.



Patrimoine
et inventaire
d'Aquitaine

Sommaire

Contexte institutionnel et objectifs : une opération qui contribue à la politique de restructuration des lycées et de formation par la culture 2

Descriptif de l'opération	3
Délimitation de l'aire d'étude et du corpus	3
Les enjeux scientifiques	8
Les modes d'approche et leur application	10
Le contenu et le calendrier des différentes phases	12
Calendrier prévisionnel	15
Moyens scientifiques et techniques	16
Suivi et évaluation	18
Sources et bibliographie	19

1. Contexte institutionnel et objectifs : une opération qui contribue à la politique de restructuration des lycées et de formation par la culture

Suite aux lois de décentralisation des années 1980, depuis le 1^{er} janvier 1986, les Régions sont responsables de la construction, de l'équipement et du fonctionnement des lycées publics, de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des lycéens.

Les Directions de la Maîtrise d'Ouvrage (DMO) des Régions ont donc en charge un patrimoine considérable (2 200 000 m² pour la Région Aquitaine par ex.) qu'elles doivent entretenir, restructurer et étendre pour s'adapter aux besoins de la population lycéenne.

Depuis la décentralisation effective des services de l'Inventaire Général en 2007, dix régions se sont intéressées à la question du patrimoine des lycées publics¹.

Cette thématique a permis aux équipes de l'Inventaire de collaborer avec les autres services régionaux autour de deux enjeux majeurs : apporter un diagnostic patrimonial à la DMO et développer des projets d'éducation artistique et culturelle.

Ainsi, cette opération d'inventaire des lycées lancée aujourd'hui par la Région Aquitaine a un double objectif :

- contribuer à la connaissance du patrimoine immobilier pour mieux le gérer et donc, intégrer la dimension patrimoniale dans les projets de restructuration
- enrichir les programmes d'éducation artistique et culturelle par une sensibilisation des lycéens à l'histoire et à l'architecture de leur établissement

Définition d'un lycée :

Il existe trois voies d'enseignement au niveau du lycée (générale, technologique et professionnelle) auxquelles s'ajoute l'enseignement agricole dispensé dans les lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole (LEGTA).

Un lycée peut être polyvalent et offrir les deux premières voies, voire les trois ; le label « lycée des métiers » est attribué à un lycée qui propose une palette de formation importante et noue des relations avec entreprises et collectivités, il vise une certaine excellence ; un « campus des métiers » associe plusieurs formations professionnelles (un lycée pro + CFA par ex.), parfois en synergie avec un pôle de compétitivité = par ex. Aerocampus qui travaille avec le lycée professionnel Flora Tristan de Camblanes.

¹ Alsace, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes.

2. Descriptif de l'opération

2.1. Délimitation de l'aire d'étude et du corpus

2.1.1. Le territoire et ses établissements

Cette opération d'inventaire thématique s'étend sur le territoire de l'actuelle Région Aquitaine. À ce stade du processus de regroupement des régions, il est encore prématuré d'envisager une programmation conjointe entre l'Aquitaine et les deux autres services d'Inventaire de la nouvelle région formée avec Limousin et Poitou-Charentes (ALPC). Cependant, le moment venu, une phase d'extension de l'opération à l'échelle de la grande région pourra être proposée.

Le corpus d'étude comprend l'ensemble des lycées publics de l'Aquitaine, soit 154 établissements. Exceptionnellement, il conviendra d'y ajouter quelques établissements remarquables qui ont été, au cours de l'histoire, des lycées publics et qui sont affectés aujourd'hui à un autre usage, par exemple le collège Maracq de Bayonne, conçu comme lycée par l'architecte Charles Le Cœur.

Pour information, le nombre des lycées de la future grande région sont répartis comme suit :

Régions	Nombre de lycées publics
Aquitaine	154
Limousin	52
Poitou-Charentes	92
Total	298

Pour chacune de ces composantes de la grande région, le thème des lycées est nouveau, et seulement une quinzaine de lycées a déjà été étudié au cours d'opérations topographiques diverses. Cependant, en Poitou-Charentes, une tentative d'inventaire participatif a été lancée afin que des professeurs avec leurs élèves remplissent une fiche minimale sur un outil wiki. Sur les 80 lycées contactés, seuls quatre ont répondu et deux travaillent correctement. Cette initiative, bien que non aboutie, mérite d'en évaluer la pertinence et d'examiner les modalités de son élargissement.

Au sein des établissements, le patrimoine étudié comprendra :

- le patrimoine immobilier : bâtiments d'enseignement, ateliers, cantine, internats, installations sportives, cours
- le patrimoine mobilier : œuvres du 1% culturel et collections pédagogiques, en particulier scientifiques et techniques (qui sont les plus volumineuses)

Pour l'instant, en ce qui concerne l'étude et les protections en Aquitaine, les données sont les suivantes :

Bâtiments :

Quelques lycées ont été étudiés [liste d'après la base Mérimée +notre site web] :

Lycée Stendhal à Aiguillon inscrit MH

Lycée Grand Air d'Arcachon

<http://inventaire.aquitaine.fr/decouvertes-virtuelles/focus/le-lycee-grand-air-darcachon.html>

Lycée agricole de Blanquefort : château Dillon classé MH

Lycée Louis-Darmandé à Capbreton

Lycée Jacques Brel à Lormont

Lycée agricole à Sainte-Livrade-sur-Lot

Collections :

[Note : toutes les études ont été menées par l'ASEISTE - Pas de convention en Aquitaine avec l'ASEISTE ; Convention signée avec Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes]

-Lycée Montesquieu : inventaire photo du cabinet de physique en 2004

-Lycée Montaigne: inventaire photo du cabinet de physique en 2004

-Lycée Bertran de Born de Périgueux : 137 instruments du cabinet de physique classé MH + salle muséographique²

-Lycée Louis Barthou de Pau : 39 objets inscrits MH

2.1.2. Périodisation et formes du bâti

La création des lycées est inscrite dans la loi générale sur l'instruction publique de 1802, par l'empereur Napoléon Bonaparte qui veut en faire un instrument de formation des fonctionnaires et des officiers.

Un premier survol de la bibliographie (cf. point 5), permet de considérer six grandes périodes permettant de mettre en exergue plusieurs formes architecturales en lien avec leur contexte³, valables sur le plan national. Il conviendra de vérifier dans quelle mesure les formes étudiées sur le territoire régional s'en approchent ou s'en distinguent.

² En 2013 est sorti l'ouvrage sur l'empire des sciences naturelles sur les collections des lycées de Périgueux et d'Angoulême (322 instruments de physique classés MH aussi au lycée d'Angoulême)

³ D'après notamment Jean-Yves ANDRIEUX, *L'architecture de la République*, Paris, Scéren-CRDP, 2009, p. 125-132 ; Hélène STEVE et Agnès LAURET-GREMILLET, « L'architecture des lycées : un peu d'histoire », *Cahiers de l'éducation*, n°96, juin 2010. Disponible en ligne ; Marc LECOEUR, « L'architecture et l'installation matérielle des lycées : la réglementation et sa mise en œuvre (1802-1940) », p. 363-380 et Antoine PROST, « Jalons pour une histoire de la construction des lycées et collèges de 1960 à 1985 », p. 459-478 dans P. CASPARD, J-N LUC et P. SAVOIE, *Lycées, lycées, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005.

- 1) 1802-1880 : les premiers lycées : grands espaces clos, sur la typologie des cloîtres, casernes (« lycées impériaux »)

L'Etat prévoit un lycée dans chaque département, mais en réalité, on ne compte que 36 établissements en 1810, 83 en 1870.

L'historien de l'architecture Marc le Cœur explique que dès 1802, les conditions d'installations des lycées (appelés collèges royaux entre 1815 et 1848) ne vont cesser de préoccuper l'administration. Deux périodes successives peuvent se dessiner :

-Le temps de l'empirisme 1802-1843

Pour l'heure, il n'est pas encore question d'élever des bâtiments neufs, mais seulement d'adapter à un nouvel usage d'anciens établissements congréganistes – couvents ou collèges – devenus biens nationaux et qui, pour la plupart, abritent déjà des écoles centrales depuis 1795. Il s'agit d'en faire des « monuments durables » selon la formule du Ministre Fourcroy. A chaque classe correspond une salle de cours, une salle d'étude et un dortoir de 25 à 30 lits. Les salles de cours sont regroupées au rez-de-chaussée, ainsi que les salles d'exercices et les réfectoires, lesquels sont placés près des cuisines ; au 1^{er} étage on trouve des salles d'études et des dortoirs. Une chapelle et des cours spacieuses complètent l'ensemble. Un principe domine : ségrégation des individus selon leur âge et leur statut.

Cette organisation correspond à une pédagogie centrée sur l'écrit : comme le collège d'Ancien Régime, le lycée est voué aux humanités. Cependant, Napoléon souhaite former aussi des ingénieurs et des artilleurs et introduit des cours de mathématiques et de sciences. Poursuivant cette ambition, la loi Guizot du 28 juin 1833 crée l'enseignement secondaire spécial. Celui-ci est directement issu des écoles primaires supérieures et permet d'étudier les sciences et leur application à l'industrie, les langues vivantes et le commerce. Puis, avec la loi du 21 juillet 1865, Victor Duruy met en place l'enseignement professionnel, qu'il dissocie des études classiques du secondaire. Il installe ainsi son premier lycée d'enseignement spécial à Mont-de-Marsan qui doit permettre de dispenser une instruction appropriée aux besoins des industries, de l'agriculture et du commerce. A ce propos, dans la conclusion de son ouvrage sur l'enseignement secondaire en Aquitaine, François Cadilhon montre que l'originalité du Sud-Ouest est liée à l'orientation commerciale de la région :

« Elle favorisa l'éclosion d'une pédagogie locale, remarquable par la place accordée aux langues vivantes et dont l'institutionnalisation fut décidée ensuite au niveau national pour attirer et fixer les héritiers du négoce dans les lycées et les collèges publics. »⁴

La prise de conscience qu'une architecture spécifique peut seule permettre aux lycées de remplir correctement leurs missions résulte des enseignements que l'administration tire

⁴ François CADILHON. *De Voltaire à Jules Ferry : l'enseignement secondaire en Aquitaine aux XVIIIe et XIXe siècles*, Bordeaux, PUB, 1995, p. 199.

année après année de l'imperfection des installations primitives et de la gêne qu'elle éprouve à faire évoluer ces ensembles de bâtiments souvent disparates.

-Naissance d'une typologie architecturale (1843-1880) :

Le souhait d'adapter enfin les lycées à leur fonction est émis par le Conseil royal de l'instruction publique. Ce dernier envisage pour la première fois la position des établissements dans la ville et leur environnement, préconise des plans en grille, sur le modèle des Invalides et de l'Ecole militaire.

En 1861 apparaît le premier programme de construction⁵ dont les principes généraux vont être mis en application dans plusieurs dizaines d'établissements jusqu'à la Seconde Guerre mondiale :

- matériaux de construction en usage localement ; pierre de taille uniquement pour bandeaux, angles, encadrements,
- favoriser l'ensoleillement
- galeries couvertes

Une nouvelle architecture placée sous le signe de l'air, de l'espace et du soleil voit ainsi le jour.

2) 1880-1930 : le lycée « Jules Ferry »

En 1880 la commission des bâtiments des lycées et des collèges est relancée par Jules Ferry et les membres successifs de cette commission régneront sans partage sur l'architecture des lycées et collèges pendant près de 60 ans. Ils s'inscrivent dans une continuité de pensée avec les instructions de 1861 (avec une moindre place pour la chapelle, le culte du corps tend à se substituer au culte divin) : les bâtiments sont issus du même courant architectural, le rationalisme régionaliste. Ce courant est prôné par les « diocésains », chargés, entre 1848 et 1905, de l'entretien et de la construction des édifices religieux et dont le chef de file était Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc. Selon l'historienne de l'architecture Anne-Marie Châtelet, : « C'est leurs conseils que sollicita, en 1854, le ministre de l'Instruction publique pour définir l'architecture des écoles ; ce sont eux qui dominent la Commission des bâtiments des lycées et des collèges en 1880 et leur doctrine qui a gouverné l'architecture scolaire. Guidés par la raison et par l'économie, ils préconisaient un fonctionnalisme des dispositions, un rationalisme de la construction et une adaptation au contexte régional. »⁶

Dès 1881, au Trocadéro, une exposition des projets de bâtiments et de décoration d'édifices scolaires manifeste la volonté de mettre en valeur ces préceptes. L'architecte Anatole de Baudot, membre de la Commission des bâtiments scolaires, publie en 1885, un projet idéal de lycée. La même année une loi édicte les principes de la nouvelle architecture scolaire. Les

⁵ cf. Lycées impériaux. Programme pour les bâtiments. Projet, AN F17 7571.

⁶ Anne-Marie CHATELET, « L'architecture scolaire », in Jean-François CONDETTE et Marguerite FIGEAC-MONTHUS (dir.). *Sur les traces du passé de l'éducation*, Pessac, MSHA, 2014, p. 57-58.

préoccupations d'insertion, de desserte, de qualité d'usage y sont bien présentes. Il est en effet conseillé de choisir un emplacement en centre-ville, un accès facile sur un terrain élevé et ensoleillé, sans mitoyenneté gênante. La séparation des services est préconisée, mais aussi le regroupement des cours, l'éclairage des classes et l'aération des dortoirs.

3) 1930-1950 : le lycée du mouvement moderne

L'ensemble des groupes scolaires des années trente adopte ainsi le système constructif de l'ossature en béton armé avec un remplissage de façade, utilisé jusqu'alors uniquement dans la construction industrielle. La période de l'entre-deux guerres poursuit sans génie particulier les idées de son temps. L'approche fonctionnaliste est toujours d'actualité mais la typologie introvertie de l'espace scolaire et le recours aux arts décoratifs en façade subsistent comme les derniers bastions formels d'une certaine image de l'institution.

4) 1945-1975 : le lycée des « Trente glorieuses »

La prolongation de l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans et la vague démographique de l'après-guerre provoquent une explosion scolaire sans précédent. Les effectifs triplent entre 1949 et 1963. Pour faire face à cet afflux de lycéens, l'État met en place une organisation fortement centralisée de la commande : modes de financement, organisation de la carte scolaire, système de prévision annuelle des implantations de lycées, rationalisation des techniques de construction, industrialisation massive.

En 1952, les premiers schémas-types d'implantation de lycées apparaissent. L'éclatement des plans de masse et le rejet des vides à l'extérieur correspondent aux conceptions urbanistiques de l'époque. Le terrain doit être dégagé autour de bâtiments linéaires disjoints, orientés suivant l'ensoleillement désiré. Ils ne sont plus assignés à la constitution des limites du territoire, et la séparation des fonctions guide leur programmation. Un module de référence apparaît partout, fondé sur une trame modulaire de 1.75 m déclinée à l'infini. La conception des salles de classe est rationalisée autour d'un couloir central, les hauteurs sont limitées à 3 mètres dans des bâtiments répartis sur 4 niveaux en général (RDC + 3 étages)⁷

5) 1976-1986 : le temps des bilans, le lycée s'adapte

-Le lent abandon des constructions industrialisées :

A partir des années 1970, les premiers bilans de cette période de production intensive sont dressés, et engendrent un souci de meilleure qualité architecturale.

La commission Joxe de 1972 prône d'adapter les locaux aux méthodes pédagogiques ; la conception s'éloigne alors peu à peu des barres implantées parallèlement au profit de plots carrés regroupés autour de patios, comme au lycée Darius-Milhaud du Kremlin-Bicêtre. La préoccupation fonctionnelle, basée sur la flexibilité des espaces, est toujours bien présente,

⁷ *Les constructions scolaires en France. 1965-1975, 10 ans de progrès*, Paris, éd. Conseils, s. d., 80 p. (publié par le Ministère de l'Éducation nationale) ; « CEG, CES, CET, Essais d'industrialisation des constructions scolaires », *Techniques & Architecture*, 27^e série, n°4, décembre 1966-janvier 1967.

les escaliers sont par exemple sortis des bâtiments pour ne pas obérer des modifications de cloisonnement. Parallèlement, l'incendie du CES Pailleron en 1973 contribue à dénoncer l'insécurité inhérente aux bâtiments.

-La rupture

Le bilan de ces réflexions aboutit en 1980 à l'obligation d'un concours d'architecte pour toute construction dont le montant dépasse 10 millions de francs. En 1985, c'est la fin de la politique des modèles. A partir de cette époque, il n'existe plus réellement de règles, et les architectes se voient proposer un recentrage du lycée autour du centre de documentation, l'apparition de locaux socio-éducatifs, une différenciation des classes d'enseignement général et des salles spécialisées.

Ces principes sont significatifs de l'évolution de la pédagogie, fondée désormais sur l'ouverture au monde extérieur et une plus grande responsabilisation des lycéens. La dimension sociale et conviviale de l'établissement devient primordiale.

6) Depuis 1986 : une politique régionale pour les lycées

Les lois de 1983 et de 1985 organisant la décentralisation des compétences en matière d'éducation confient ainsi les lycées aux Régions. Le calendrier du transfert de compétences est défini par le décret du 20 mars 1985, et, à partir du 1^{er} janvier 1986, entrent en vigueur les nouvelles règles financières pour l'investissement et le fonctionnement.

Dès lors, en Aquitaine quatre programmes prévisionnels d'investissement se succèdent : PPI des « grands lycées » 1986-1992 ; PPI de modernisation 1992-1998 ; PPI développement des lycées pro et des TIC 2001-2008 ; PPI lycées HQE et numérique depuis 2009.

2.2. Les enjeux scientifiques

2.2.1. Intérêt scientifique de l'opération

En dehors des monographies historiques qui peuvent aborder la question, la bibliographie sur le patrimoine architectural des lycées est assez maigre. Les historiens de l'éducation privilégiant l'histoire des enseignements, des enseignants et des lycéens. On doit à Anne-Marie Châtelet, Antoine Prost et à Marc Le Cœur les seules synthèses nationales parues en 2004-2005⁸. A l'échelle régionale, le remarquable article sur l'histoire de l'architecture des lycées d'Ile-de-France par le Service Etudes et Concours de l'Unité Lycées de la Région

⁸ Anne-Marie CHATELET, « L'Architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale », numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, n°102, 2004, 306 p. (éd. avec Marc Le Cœur).

Marc LECOEUR, « L'architecture et l'installation matérielle des lycées : la réglementation et sa mise en œuvre (1802-1940) », p. 363-380 et Antoine PROST, « Jalons pour une histoire de la construction des lycées et collèges de 1960 à 1985 », p. 459-478 dans P. CASPARD, J-N LUC et P. SAVOIE, *Lycées, lycées, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005.

propose une première périodisation valable au niveau national⁹. On peut également mentionner les dictionnaires des lycées réalisés par des universitaires en Pays-de-la-Loire et en Bretagne respectivement en 2008 et 2012¹⁰. Une autre publication modèle, émanant du service de l'Inventaire, peut être citée, même si elle reste à l'état de brochure, sur les lycées comtois en 2014¹¹.

En Aquitaine, la thèse de Yann Chaigne¹² sur l'architecture des lycées se concentre sur la période récente, de 1986 à 2006, mais on y regrettera l'absence de tableaux et de graphiques de synthèse. Seul le groupe d'universitaires réunis autour de Marguerite Figeac de l'Université Bordeaux-Montaigne, dans le cadre du programme de recherche Patria, a dressé un état des sources sur l'histoire de l'éducation permettant une première approche diachronique au niveau régional¹³.

Sur les collections scientifiques et techniques des lycées, la bibliographie est plus fournie, le sujet se rattachant directement à l'étude de l'enseignement des disciplines scientifiques défrichée par Nicole Hulin, Claudette Balpe, Bruno Belhoste et Hélène Gispert. Parallèlement à ce mouvement a été créée en 2004 l'ASEISTE, association de sauvegarde et d'étude des instruments scientifique et technique de l'enseignement, dont le président, Francis Gires, ancien enseignant au lycée de Périgueux, a été nommé en 2011 par le Ministre de la Culture et de la Communication expert national pour la protection des instruments scientifiques et techniques. Il a également reçu une lettre de mission de l'Éducation nationale en faveur de la poursuite de ce travail d'inventaire des collections.

L'intérêt scientifique de l'opération réside ainsi dans le fait qu'elle va contribuer à combler un vide historiographique et s'inscrire dans la continuité de travaux universitaires locaux, novateurs et récents.

2.2.2. Les problématiques scientifiques

Selon Antoine Prost, l'histoire des lycées est celle d'une évolution de grande ampleur, depuis le lycée napoléonien, temple des humanités classiques refermé autour de son cloître, au lycée contemporain, cité de jeunes largement ouverte, cultivant une gamme très diverses de disciplines et d'activités. Cependant, l'historien nous met en garde : il ne faudrait pas plaquer trop hâtivement l'histoire architecturale des lycées sur l'histoire pédagogique :

⁹ Hélène STEVE (architecte, responsable du service) et Agnès LAURET-GREMILLET, (Responsable du service qualité environnementale des lycées), « L'architecture des lycées : un peu d'histoire », Cahiers de l'éducation, n°96, juin 2010. Disponible en ligne :

<http://www.cahiersdeleducation.com/?q=node/2741>

¹⁰ On consultera ainsi utilement l'entrée « Architecture » du dictionnaire sur les lycées de Bretagne rédigée par Jean-Yves Andrieux.

¹¹ Philippe MAIROT, *Les lycées comtois, un patrimoine*, Besançon, Région Franche-Comté, 2014, 15p.

¹² Yann CHAIGNE. *L'architecture des lycées en Aquitaine de 1986 à 2006 : les étapes d'une quête identitaire post-décentralisation*, 2009, thèse de doctorat sous la direction de Marc Saboya.

¹³ Projet de recherche régional (2010-2014) intitulé « Entre mémoire et histoire : le patrimoine aquitain de l'éducation » Cf. <http://patrimoine-aquitain-education.fr/>.

« En effet, la construction scolaire relève de règles multiples, indissociablement techniques, juridiques, administratives et financières qui forment système, ce qui rend leur transformation difficile. Cette inertie inscrit le bâti dans une temporalité différente de la pédagogie, interdisant toute correspondance immédiate entre leurs évolutions. »¹⁴

C'est pourquoi, la problématique de travail qui pourrait être la nôtre doit prendre en compte les multiples facteurs qui président à l'organisation matérielle de l'enseignement dans les lycées à chaque période et évaluer comment ces facteurs se combinent. En parallèle, il faudrait évaluer si ces facteurs agissent de la même façon en milieu rural ou au sein d'un tissu urbain.

Ainsi, on pourrait formuler les questions suivantes :

De 1802 à aujourd'hui, comment les lycées de la région sont-ils construits ? Quels sont les grands types architecturaux qui se dégagent ? Dans chaque cas, comment les normes des ministères successifs, les courants architecturaux et les courants pédagogiques se combinent-ils afin d'aboutir à cette typologie ? Enfin, cette typologie est-elle spécifique à la région ? Les types « ruraux » sont-ils marqués par l'architecture rurale locale ? Les types « urbains » tendent-ils vers un modèle républicain universel ?

Du point de vue des collections pédagogiques, existe-t-il là encore une spécificité régionale ? Les instruments scientifiques sont-ils destinés à être manipulés par les lycéens ou réservés au laboratoire des enseignants pour leurs propres recherches ? Les outils et les machines des sections professionnelles sont-elles similaires à celles de l'agriculture et de l'industrie ? Plus globalement, comment ces secteurs tissent-ils des relations avec l'enseignement technique et comment s'incarnent-elles pratiquement dans les lycées ?

2.3. Les modes d'approche et leur application

Dans chaque région, l'approche du patrimoine des lycées par le service de l'Inventaire est spécifique.

Trois exemples représentatifs des méthodes diversement employées peuvent nous servir de point de comparaison.

En Rhône-Alpes, la région finance un prestataire qui est encadré par le service de l'Inventaire et le but est de réaliser un inventaire complet des bâtiments, du décor et du mobilier afin de produire une monographie sur chaque établissement (l'enquête va donc s'étaler sur de nombreuses années : 10-15 ans). En Franche-Comté, un inventaire rapide de l'ensemble du corpus a permis de créer des dossiers plus ou moins étoffés selon l'intérêt patrimonial des lycées, avec un soin particulier porté à la documentation du 1% artistique (3 ans). Enfin, en Alsace, un diagnostic patrimonial a été réalisé sur l'ensemble des établissements dans un premier temps, puis, par campagne, certains d'entre eux sont étudiés de façon plus approfondie (5 ans envisagés).

¹⁴ Cf. Antoine PROST, « Jalons pour une histoire de la construction des lycées et collèges de 1960 à 1985 », *op. cit.*, p. 460.

Ainsi se pose aujourd'hui la question d'une coordination nationale des enquêtes, au moins sur quelques points méthodologiques comme l'exploitation des archives nationales. C'est pourquoi, une réunion de coordination pourrait se tenir au premier semestre 2016 à l'initiative conjointe de la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel (IGPC - ministère de la Culture et de la Communication) et de l'association des Conservateurs régionaux de l'Inventaire (ACRI).

Dans tous les cas, l'équipe est restreinte : elle est pilotée par un chercheur qui mène l'ensemble de l'enquête de terrain (sauf si prestataire) aidé ponctuellement par des collègues qui documentent un établissement si celui-ci fait partie de leur périmètre d'étude topographique.

Dans le territoire actuel de l'Aquitaine, nous proposons de nous inspirer de l'exemple alsacien ; cependant, le corpus étant quasiment trois fois plus vaste, nous ne pouvons pas balayer l'ensemble d'un seul coup.

Il est préférable de diviser le travail en deux phases : une première phase d'expérimentation d'un an sur une dizaine de lycées suivie d'une phase d'étude de 4 ans pendant laquelle nous apporterons un diagnostic patrimonial sur l'ensemble des établissements et, seulement lorsque le lycée présentera un intérêt patrimonial majeur, nous l'étudierons de façon approfondie.

Le rythme de l'opération doit donc être notamment conditionné par le calendrier de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage à qui nous fournirons en amont le diagnostic patrimonial. Parallèlement, la progression de l'Inventaire pourra être thématique suivant les projets de médiation envisagés, qu'il s'agisse d'un ouvrage sur le 1% artistique ou sur l'ensemble des lycées techniques par exemple.

Enfin, l'originalité aquitaine tiendra dans l'équipe opérationnelle. Dans la mesure où notre corpus va atteindre près de 300 établissements dans le cadre de la nouvelle région, il convient de mettre en place une équipe qui va se répartir le travail, notamment dans l'exploitation de la documentation. Ainsi, nous envisageons en particulier l'aide de deux « réseaux » :

-le « réseau EAC » pour un **inventaire participatif avec les lycéens** : nous souhaitons produire un nouveau parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) qui permettrait aux lycéens de mener des recherches sur l'histoire de l'architecture de leur lycée, avec l'aide des professeurs relais patrimoine et des archives départementales. Un objectif serait de permettre aux lycéens de présenter leur lycée aux JEP.

-le « réseau des **enseignants-chercheurs de l'Université** Bordeaux Montaigne » : plusieurs chercheurs pourront mener et faire mener par des étudiants des travaux d'histoire en exploitant les archives.

2.4. Le contenu et le calendrier des différentes phases

2.4.1. Documentation préliminaire – 6 mois

La documentation préliminaire est en cours et consiste à établir une bibliographie et un état sommaire des fonds d'archives publics concernés par les lycées de l'aire d'étude.

2.4.2. Phase test sur 10 lycées – 1 an

Il est apparu nécessaire de réaliser une première phase de terrain auprès d'établissements choisis arbitrairement pour leur représentativité au sein du corpus afin de tester le mode opératoire de visite (documents préparatoires de la DMO, interlocuteurs sur place), de mettre au point une grille d'analyse et d'évaluer le type d'archives présentes sur place.

La liste des 10 lycées (deux par départements du territoire Aquitain) comprend des lycées urbains et ruraux, des lycées représentatifs de chaque période évoquée plus haut et de chaque type (polyvalent, professionnel, agricole, etc.).

Proposition de liste des lycées à étudier en 2015-2016 pour une phase expérimentale : 2 lycées/département (1 couleur par département ; liste classée par date)						
CG	Commune	Nom	Type	Date du plus ancien bâtiment	Situation	Justification du choix
33	Bordeaux	Michel-de-Montaigne	LG	A déterminer	en ville	Le premier lycée de Bordeaux avec une riche collection à étudier ; à coupler avec Talence (en tant qu'annexe de Montaigne au 19 ^e)
64	Pau	Louis-Barthou	LG	1640	en ville	Exemple de lycée impérial à partir de 1808 dans un ancien collège de Jésuites ; complètera l'enquête sur Pau - objets de collection déjà inscrits MH
40	Mont-de-Marsan	Victor-Duruy	LGT	1866	en ville	Exemple de lycée créé au 19 ^e par Duruy qui y crée un enseignement spécial (appliqué à l'industrie) ; avec collections

47	Agen	Bernard-Palissy	LGT	1883	en ville	Exemple de lycée de la fin du 19e ; AD déjà impliquée dans le classement du fonds d'archives
24	Périgueux	Laure-Gatet	LGT	1906	en ville	Exemple de lycée comprenant des bâtiments de la 1ère moitié du 20e ; lycée de jeunes filles en 1937
47	Tonneins	Fazanis	LPA	1925	rural	Exemple de lycée agricole dédié à l'horticulture, avec des bâtiments de la 1ère moitié du 20e et en zone rurale
64	Mourenx	Albert-Camus	LGT (M)	1964	en ville	Exemple de lycée des Trente Glorieuses, devenu "Lycée des métiers" dans le domaine de la chimie ; complétera l'enquête sur Mourenx
33	Montagne	Libourne-Montagne	LEGTA viticole	1969	rural	Exemple de lycée viticole hors CUB
24	Terrasson-Lavilledieu	Antoine-de-Saint-Exupéry	LPO	1975	en périphérie de ville	Exemple de lycée polyvalent et de la période finale des Trente Glorieuses
40	Tarnos	Ambroise-Croizat	LP	1991	en ZI	Exemple de lycée professionnel conçu par la Région Aquitaine ; sur le crassier des anciennes Forges de l'Adour, au sein de la Z.I. de Boucau-Tarnos ; visite à coupler avec celle de l'usine Turbomeca

2.4.3. Opération de médiation autour des JEP 2016

Afin de sensibiliser les acteurs concernés et de marquer l'anniversaire des 30 ans de gestion des lycées par les Régions, nous aimerions organiser « La semaine des patrimoines de l'éducation » autour des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) en 2016.

Ainsi, le service de l'Inventaire propose :

- de produire une exposition au sein de son espace Place Jean-Jaurès à Bordeaux
- de produire une exposition itinérante qui pourra circuler dans 2-3 lycées pendant cette semaine (puis ensuite bien entendu)
- de mettre en place une animation spécifique dans au moins 5 lycées inclus dans la phase test, permettant de faire découvrir aux publics l'architecture du lycée : visite-conférence de la part d'un chercheur du service ; visite-dégustation dans un lycée viticole ; etc...
- de produire un dépliant répertoriant toutes les activités prévues à l'occasion des JEP dans les lycées et listant les animations spécifiques mises en place par le service

2.4.4. Phase d'étude – 4 ans

La progression de la phase d'étude est à élaborer ; elle suivra notamment le calendrier de la DMO.

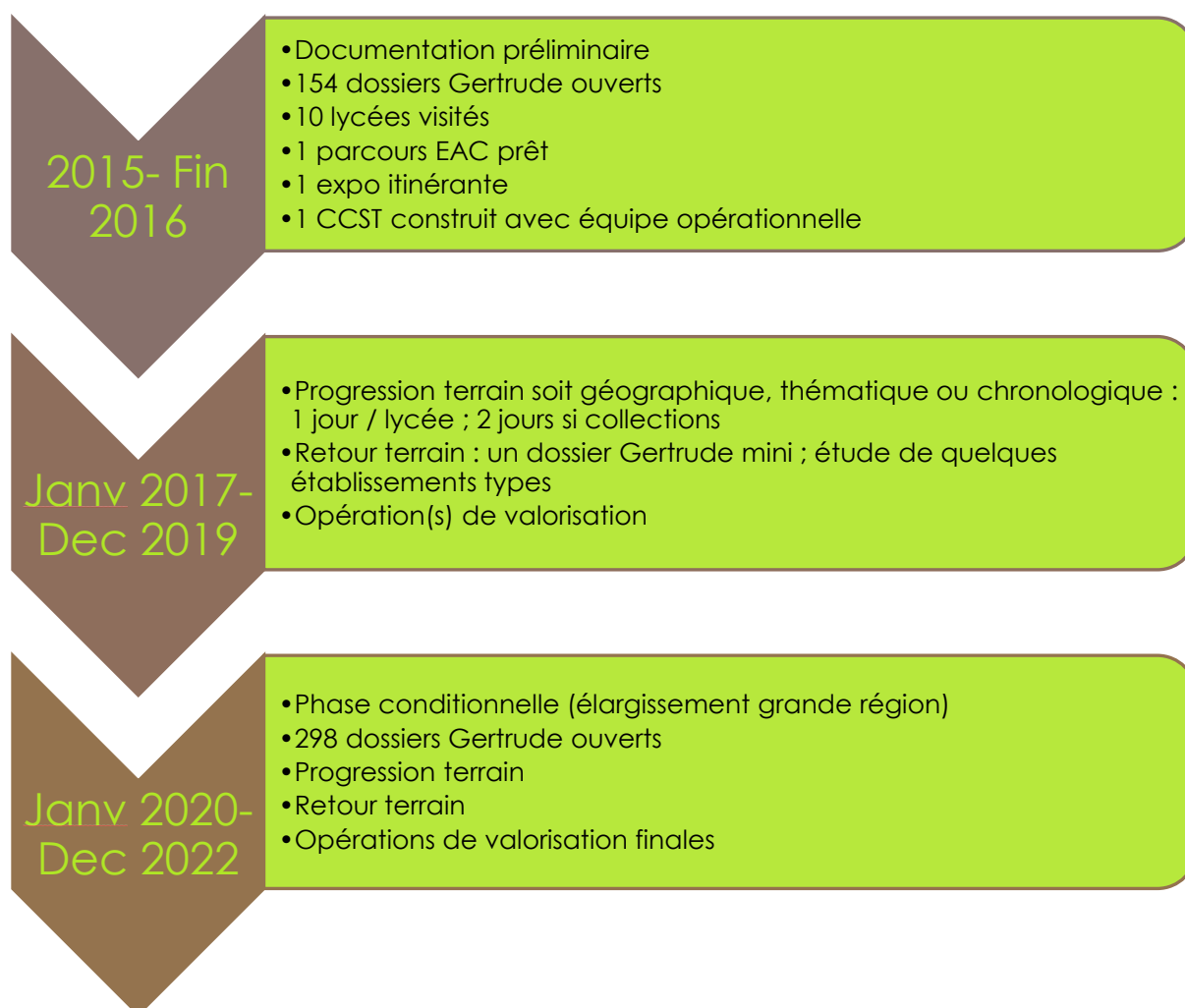
Elle comprendra, pour chaque établissement, les étapes de traitement suivantes :

- 1/Ouverture du dossier Gertrude
- 2/Saisie de la bibliographie et lien vers articles pdf
- 3/ Contact proviseur pour visite (cf. coordonnées dans tableaux Direction de l'Education)
- 4/ Lecture et notes bibliographiques
- 5/Visite de Laetitia avec plan masse Abyla :
 - couplée avec repérage archives in situ si pas réalisé
 - couplée avec rencontre lycéens si parcours EAC engagé
 - couplée avec AD si fonds important à diagnostiquer par les AD
 - couplée avec couverture photographique chercheur ou photographe si nécessaire
- 6/ Retour terrain de Laetitia : saisie dossier Gertrude minimal
- 7/ Restitution des données pour la MO
- 8/ Documentation complémentaire = étude si lycée typicum :
 - =exploitation des archives aux AD et in situ par Laetitia
 - Ou par universitaires
 - Et par les lycéens dans le cadre du parcours EAC si engagé sur cet établissement
- 9/ Intégration de l'ensemble des données au dossier Gertrude par Laetitia
- 10/ Valorisation des résultats ponctuelle (par les lycées via EAC) ou globale (avec les autres partenaires)

2.4.5. Opérations de médiation finales

A définir. On peut notamment envisager un colloque et une publication de synthèse ; un webdocumentaire.

2.5. Calendrier prévisionnel



3. Moyens scientifiques et techniques

Les moyens techniques sont ceux du service de l'Inventaire (base de données, appareil photo, voiture).

L'opération sera coordonnée par ce service mais réalisée avec l'aide de plusieurs partenaires qui constitueront une équipe opérationnelle.

Ces partenaires et leurs rôles sont ici proposés :

Partenaires	Contacts	Rôles
Service du patrimoine et de l'Inventaire (SRPI) – Direction de la culture et du patrimoine – Région Aquitaine	Laetitia Maison-Soulard, chercheur	1/Pilote le projet 2/Documentation préliminaire et au cours du projet 3/Réalise le terrain 4/Rédige les dossiers Gertrude 5/Fournit les diagnostics pour la MO 6/Pilote les opérations de valorisation en collaboration avec l'unité valorisation du SRPI
	Claude Laroche et Bertrand Charneau (pour la documentation et diagnostic)	
	Christophe Rambert (pour la documentation)	
	Nathalie Ramondou et son équipe de l'Unité Valorisation	
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage – Région Aquitaine	François Joly, directeur Dalila Chikhi, responsable Unité programmation, évaluation, gestion du patrimoine	1/Fournit le calendrier d'interventions sur les lycées qui dictera en grande partie le calendrier du projet. 2/Fournit toute donnée utile en sa possession sur les établissements 3/Réceptionne au fur et à mesure le diagnostic patrimonial 4/Collabore aux opérations de valorisation
Direction de l'Éducation – Région Aquitaine	Christine Bouchet, chef du service fonctionnement et vie des lycées	1/Fournit toute donnée statistique utile en sa possession sur les établissements 2/Facilite la communication avec les proviseurs 3/ Collabore aux opérations de valorisation
Equipe EAC (Éducation artistique et culturelle)	Unité Équipes Artistiques et Éducation Artistique et Culturelle - Service Développement artistique et culturel - Direction de la culture et du patrimoine – Région Aquitaine : Laurence Barrière directrice de l'unité et Gladys Delande, gestionnaire	1/ Elabore un parcours d'éducation artistique et culturel à proposer aux lycées sur le thème du patrimoine dans lequel les lycéens repèrent et exploitent les archives in situ + élaborent un projet de valorisation 2/Sur ce parcours EAC, coordonne la collaboration avec les professeurs relais patrimoine dans chaque département 3/ Collabore aux opérations de valorisation
	Délégation à l'action culturelle – Rectorat – Christian Salles / Sophie Mouge : coordination des profs relais « patrimoine »	
	Association Pétronille - Laurent Péradon	

Archives départementales (AD)	Pascal Geneste, Chef du service de la Collecte et du Traitement aux AD 33	<p>1/Donnent accès aux fonds des lycées en leur possession</p> <p>2/Fournissent un diagnostic aux établissements possédant un fonds d'archives important / proposent un versement aux AD</p> <p>3/Mettent à disposition leur professeur relais pour travailler sur le parcours EAC des établissements impliqués</p> <p>4/ Collaborent aux opérations de valorisation</p>
	Professeurs relais « archives » dans chaque département ; coordonnés par Dominique Varinois IA IPR.	
Enseignants-chercheurs de l'Université Bordeaux Montaigne	Christine Bouneau, professeur en histoire contemporaine ; Marguerite Figeac, professeur en histoire moderne ; François Cadilhon, professeur en histoire moderne	<p>1/Proposent des sujets aux étudiants sur le patrimoine des lycées</p> <p>2/Contribuent à la recherche sur certains lycées, notamment les viticoles pour M. Figeac</p> <p>3/ Orientent sur des personnes ressources ; conseillent sur la bibliographie</p> <p>4/Collaborent aux opérations de valorisation</p>
Mission IGPC – Groupe national autour de l'inventaire des lycées	Jean Davoigneau, coordinateur	<p>1/Coordonne au niveau national les opérations d'inventaire sur les lycées</p> <p>2/Conseille sur la méthode</p> <p>3/Relais pour l'exploitation d'archives au niveau national : AN, IFA, archives de la protection, archives de la direction générale de la création artistique, service du patrimoine et des archives du Ministère de l'Education nationale</p>
ASEISTE	Francis Gires, directeur de l'association	<p>1/Fournit des renseignements/de la documentation sur le fonctionnement des appareils des collections scientifiques et techniques</p> <p>2/Récupère les données fournies par Laetitia pour sa base de données</p> <p>3/Donne accès à un lien vers sa base</p> <p>4/Collabore aux opérations de valorisation</p>

4. Suivi et évaluation

Le suivi sera assuré par le service régional de l'Inventaire.

L'équipe opérationnelle se réunira 1 fois/an afin de suivre et de répartir le travail entre les partenaires de façon régulière.

Laetitia Maison-Soulard organisera en plus des réunions avec chaque partenaire en fonction de l'avancée de l'opération.

5. Sources et bibliographie

I. Généralités

Sources primaires

1/ Archives

Archives nationales

Cotes extraites de : Tèrese CHARMASSON et Armelle LE GOFF. *Mémoires de lycées, archives et patrimoine : actes de la journée d'étude du 8 juillet 2002 au centre historique des archives nationales*, Paris, DAF, INRP, 2003.

Avant 1958 : conservation au Centre historique des AN à Paris et à Pierrefitte/Seine

- Création de lycées

F17 7526 Lycées à créer, 1847-1863

F17 9105-9106 Création de lycées : affaires générales et collectives, an XI-1813 ; projets de créations, 1811-1871

- Suppression de lycée

F17 6706 à 6721 Lycées et collèges supprimés, dossiers classés par académies, 1808-1905

- Inspection générale

F17 2484 à 2488 Inspection générale des lycées, instructions générales, 1809-1844

F17 2489 à 2493 Inspection générale des collèges royaux, 1832-1845

F17 7563 à 7567 Inspection générale des lycées, 1861-1885

- Rapports des recteurs, rapports des inspecteurs académiques, rapports aux conseils académiques

F17 1636 à 1642 Rapports mensuels des recteurs, 1853-1858 ; rapports sur l'état sanitaire des lycées, 1858-1859

F17 2480 à 2483 Rapports mensuels sur les établissements publics et libres d'enseignement secondaire, classés par académies départementales, 1850-1854

F17 4333 à 4336 Rapports mensuels des recteurs, 1850-1863

F17 7568-7569 Lycées : inspections mensuelles et trimestrielles, dossiers classés par académie, 1882-1886

- Dossiers par établissements

F17 7601 à 8079 Lycées et collèges royaux : personnel et affaires diverses, dossiers classés par établissements, XIXe siècle ; lycées des départements

- Bâtiments, patrimoine

CP F17*2523 à 2586 Plans-atlas des lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864

F17*2476 à 2479 Catalogues de bibliothèques et de collections scientifiques des lycées et collèges, 1837-1857

F17*7571 à 7579 Bâtiments des collèges royaux et lycées, 1841-1910
 F17*7588 à 7592 Bibliothèque et collections scientifiques des collèges royaux et lycées, 1841-1882

- Divers : dossiers thématiques ou d'affaires générales, réponses aux enquêtes et circulaires, statistiques, etc.

F17*2455 Lycées, renseignements statistiques, 1859-1872

F17 7519 Bâtiments des lycées, 1860-1866 ; états statistiques, 1876-1878 ; inspection générale, 1878

Après 1958 : conservation au Centre des archives contemporaines à Fontainebleau

CAC 19771477 – 19771631 : Dossiers de la Direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif (DESUS) qui a fonctionné de 1959 à 1975 et de la Direction des équipements et constructions (DEC) de 1975 à 1985.

CAC 19780550/1 ; 19780671/1 à 96 : 363 dossiers relatifs au concours « Conception constructions » 1961-1965.

Centre d'archives de la Cité de l'Architecture [d'après Archiwebture]

- Fonds d'architectes :

Fonds Bovet Georges 034 Ifa,
BOVGE-C-55

Lycée de garçons Louis-Barthou, Pau
(Pyrénées-Atlantiques), 1955

Fonds Domenc, Paul 286 AA – 4

Lycée Grand Air d'Arcachon

Fonds Le Cœur Charles 148 Ifa
LECCH-C-74.

Lycée de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). 1874-1879

Fonds Sarrabezolles Jacques 432 IFA
C 743

Saint-Jean-de-Luz – Lycée Maurice Ravel

- Fonds Dossiers d'œuvres de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU).
133 Ifa

DAU-AQUI-ND-07

Dossier Aquitaine architectes associés.
Lycée technique, Dax (Landes)

DAU-AQUI-ND-05

Dossier Aquitaine architectes associés.
Lycée technique, Pau (Pyrénées-Atlantiques)

DAU-0-SIRPI. Sirvin, Pierre ; Sirvin, Paul
FD-02-10-13-02

Paul et Pierre Sirvin, architectes. 1967.
Lycée, Aire-sur-l'Adour (Landes) : vue de la décoration du patio (artistes : Burette, Tassy et Hureau), n.d.

- Fonds Bétons armés Hennebique (BAH). Subdiv.02 : Aquitaine – Avant 1920. 076 Ifa

BAH-02-1895-5256	Lycée de jeunes filles, Bordeaux (Gironde). 1895
BAH-02-1906-23545.	Lycée Bernard Palissy, Agen (Lot-et-Garonne) : bains-douches. 1906
BAH-02-1917-62103.	Ecole régionale d'agriculture, Blanquefort (Gironde). 1917

Archives départementales

Dordogne

1 T 213-214	Collège puis lycée de garçons de Périgueux : Etablissement et administration, travaux, affaires diverses (4). An XI-1937
1 T 215-216	Cours secondaires de jeunes filles de Périgueux, devenus collège puis lycée : Administration, travaux, affaires diverses. 1884-1940
1 T 208-209	Collège de garçons de Bergerac : Création, administration, travaux, affaires diverses. 1812-1940
4 T 276 à 335	Collège puis Lycée de garçons de Périgueux
4 T 336 à 350	Cours secondaires de jeunes filles de Périgueux, devenus Collège puis Lycée
4 T 351 à 394	Collège de garçons de Bergerac

Gironde

2 O 356/8 à 356/11	Rectorat- Enseignement secondaire : Lycée impérial, lycée de garçons, lycée de jeunes filles, lycée de Longchamp
2 V 178	Collège royal (an XII-1828)
4 J 623	Collège royal tel qu'il était en 1840. Plans, élévations et coupes, 4 dessins sur papier fort.
5 J 83	Collège royal (1840-1847)
90 à 102 T	Enseignement secondaire, lycées et collèges

Pour le détail (notamment d'autres cotes dans la série W), voir :

Pascal GENESTE, « Les archives paradoxales de l'éducation en Gironde de 1850 à nos jours », François AUDIGIER et Sébastien-Yves LAURENT (dir.), *Un historien du politique : Mélanges en l'honneur de Bernard Lachaise*, Paris, Riveneuve Editions, 2015, p. 335-254.

Bibliographie à faire sur place (catalogue bibliothèque pas en ligne)

Landes

261 w 2848	Mont-de-Marsan : Lycée de garçons : réparations ; projet d'acquisition de terrain pour l'agrandissement (1941-1958)
------------	---

Lot-et-Garonne

- 1 T 625 Lycée d'Agen : rapports du proviseur, états de répartition des élèves selon le régime (internat, externat) et les enseignements (1887-1901)
- 1 T 626-627 Collège puis lycée de jeunes filles d'Agen : rapports de la directrice (1887-1905) ; états des traitements (1890-1906)
- 1 T 919 à 922 Transformation du collège d'Agen en lycée : délibérations municipales, affiche, correspondance (1912) ; Travaux exécutés au lycée d'Agen (1877) ; états des lieux et inventaires des objets mobiliers (1914-1919)
- 17 J Fonds Lhéritier Fonds d'architecte qui concerne pour partie des bâtiments scolaires (XIXe-XXe s)

Pyrénées-Atlantiques

- 1 J 143/17 Collèges, Jésuites. Observations sur l'état actuel du collège (1774). Bénédictins de St-Maur (plan d'étude sans date ; lettres patentes accordant aux Bénédictins la desserte du collège (1777)
- 20 J 386 Construction d'un internat et d'une infirmerie pour le Lycée de Pau (s.d.)
- D4 et D12 Université du Béarn et Collège royal de Pau
D7 L'état des bâtiments du collège ; un pensionnat sera établi dans le collège ; construction du portail du collège ; description des rentes et immeubles appartenant au collège (1764-1773)
- 4Fi 20/109 Pau – Le lycée (1914)
- 4Fi 20/139 Pau – Terrain de sport du lycée (1914)
- 4Fi 689-690 Pau – le Lycée [s.d.]

2/ BibliographieTextes officiels :

- Outils de travail :

Bulletin officiel de l'Éducation nationale. Paris, 1945-en cours.

- Réglementation 1809-1932

Bulletin administratif de l'Instruction publique. 1850-1863.

Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique, nouvelle série, 1864-1932.

CANTEMERLE, Léon. *Dictionnaire de l'administration des lycées, collèges communaux, écoles normales primaires et écoles primaires supérieures et professionnelles des deux sexes : contenant le résumé des lois, décrets, ordonnances, règlements, arrêtés,*

instructions et circulations ministérielles, relatifs à l'administration des dits établissements, Paris, Delalain, 1809-1904.

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. *Relevé général des constructions scolaires, 1^{er} juin 1878-20 juin 1885*, 1885.

Recueil des lois et règlements concernant l'instruction publique depuis l'édit de Henri IV en 1598 jusqu'à ce jour, Paris, 1814-1828.

- Réglementation 1950-1985 :

Architecture, mobilier et décoration scolaires, Paris, L'Education nationale, mai 1950.
Bâtiments d'enseignement. Schémas types. Paris, Ministère de l'Education Nationale, 1952.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Locaux scolaires : normes de construction* (circulaire ministérielle du 1^{er} septembre 1952)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Notice technique sur les travaux d'adaptation à prévoir pour les constructions d'établissements scolaires*, Paris, 1958

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Notice technique sur les reconnaissances des terrains et sur les fondations à prévoir pour les constructions d'établissements scolaires*, Paris, 1960.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Instructions relatives à l'équipement des salles scientifiques dans les établissements du second degré de l'enseignement technique et les écoles normales*, Paris, 1960.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Aménagements sportifs*, Paris, 1960.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Schémas types : installations scientifiques du second degré*, Paris, 1960.

Constructions scolaires, Paris, IPN, 1960 [puis 1962]

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Information sur certaines techniques utilisées ou utilisables dans la construction scolaire*, Paris, SEVPEN, 1961.

Les constructions scolaires : règles administratives concernant l'équipement scolaire et universitaire, Paris, IPN, 1962-1963 [mises à jour en 1967, 1969, 1970, 1974]

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Les constructions scolaires en France (1965-1975) : 10 ans de progrès*, Paris, 1977.

MINISTERE DE L'EDUCATION. *Constructions scolaires, collèges et lycées : systèmes constructifs 1979 acceptés par le Ministère de l'Education*, s. l. Ed. Conseils, 1979.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DES SPORTS. *Systèmes constructifs : constructions scolaires second degré*, Paris, 1982.

DIRECTION DES LYCEES, DIRECTION DES EQUIPEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS. *Equipement des sections économiques et commerciales : lycées d'enseignement technique*, Paris, 1982.

Circulaire du 28 mars 1985 relative à la mise en œuvre des transferts de compétences en matière d'enseignement public. Mise à disposition des services de l'Etat pour l'exercice des compétences transférées aux collectivités locales en matière d'enseignement public, JO du 13 avril 1985, p. 4326.

Architecture

- N° spéciaux de » périodiques sur les constructions scolaires :

L'Architecture d'Aujourd'hui : n°8, août 1938 ; n°34, 1951 ; n°53, 1954 ; n° 107, 34e année, avril-mai 1963.

Architecture française : n°70, mai 1947 ; n°101-102, 1950 ; n° 129-130, 1952 ; n°177-178 et 179-180, 1957 ; n°202-204, 1959.

Constructions scolaires [et universitaires à partir de 1986] (mensuel publié par le Ministère de l'éducation), 1981-1989.

La Documentation française illustrée, n°187, 1963.

Hygiène et confort des collectivités, n° 59, 1952 ; n°59, 1963.

Le moniteur des travaux publics, n° hors série, juillet 1960 ; n° hors série juin 1983.

Techniques et architecture, n°3, 15^e série, novembre 1955 ; tome 2 et tome 3, 1957 ; « CEG, CES, CET, Essais d'industrialisation des constructions scolaires », 27^e série, n°4, décembre 1966-janvier 1967 ; n° 3, 28^e série, Sept. 1967.

- Ouvrages et articles :

Architecture scolaire et pédagogie nouvelle, Paris, La documentation française, 1976.

ALBERT-VANEL, Michel. *Etablissements scolaires : jouez la couleur !*, Paris, Centre français de la couleur, 1983.

BERNARD, Florent. *Bâtiments scolaires : réglementation et conception*, Saint-Remy-les Chevreuse, CATED, 2011.

BIGODE, Gérard de. *L'architecture scolaire*, Paris, PUF, 1966.

BOUBEE, E. *Catalogue du matériel d'enseignement : écoles primaires et secondaires, écoles normales, lycées et collèges*, 1906

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES. *Journées d'études sur l'architecture scolaire, 16-19 novembre 1970*, Sèvres, CIEP, 1970.

DOUCE, J. *Du développement des constructions scolaires en France*, thèse de doctorat, Paris, Arthur Rousseau, 1902.

DUHAMEL, Serge. *Les constructions scolaires et universitaires*, Paris, Berger-Levrault, 1969.

GAGNIER, Jacques et. Al. *Les lycées du futur*, Paris, L'Harmattan, 1991.

GETTLIFFE, Bernard et GUIBERTEAU, Paul. *Les locaux scolaires*, La Roche sur Yon, Guides pratiques de l'enseignement libre, 1984.

LUCAS, Charles. « Lycée » in PLANAT, Paul (dir.), *Encyclopédie de l'architecture et de la construction*, fascicule n°18, Paris, Librairie de la construction moderne, 1888-1892, p. 491-521.

MANGENOT. *Essai d'hygiène des constructions scolaires*, Paris, 1895.

MESMIN, Georges. « Problèmes des constructions scolaires et universitaires », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°107, 34^e année, avril-mai 1963.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Les constructions scolaires en France. 1965-1975, 10 ans de progrès*, Paris, éd. Conseils, s. d.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Architecture et constructions scolaires : opérations de qualité architecturale*, Paris, CNDP, 1985.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Architecture scolaire 2, Les années 80*, Paris, CNDP, 1987.

NEUFERT, E. *Les éléments des projets de construction*, Paris, Dunod, 1951.

OFFICE TECHNIQUE POUR L'UTILISATION DE L'ACIER. *Constructions scolaires en acier*, Paris, 1963.

PETIT, Georges et LAMBERT, Marcel. *Constructions scolaires*. Paris, Imprimerie nationale, 1889.

RAMBERT, Charles. *Constructions scolaires et universitaires*, Paris, Vincent, Fréal et Cie éditeurs, 1955, coll. L'architecture française de nos jours.

« Résolution du Congrès de Lisbonne. Commission des constructions scolaires », *Revue de l'U.I.A.*, n°1, 1954.

SCHLEIFER, Simone. *Crèches, écoles et lycées : nouvelles tendances architecturales*, Paris, LOFT, 2008.

TAILLEFAT, Anthony. *La gestion du patrimoine scolaire : bâtiment et mobilier*, Paris, Berger-Levrault, 1998.

TREFFEL, Jacques et LIMOUSY, Jacques. *Architecture scolaire et aménagement de l'espace*, Paris, La documentation française, 1974.

Sources secondaires

Histoire de l'architecture des lycées

- ABRAM, Joseph et MONNIER, Gérard. « Complexes sportifs, scolaires et universitaires », in *L'architecture moderne en France, tome 2 : du chaos à la croissance (1940-1966)*, p. 179-191.
- ANDRIEUX, Jean-Yves. « Architecture » in BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVAC'H, Didier et PANFILI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne*, PUR, 2012, p. 51-61.
- ANDRIEUX, Jean-Yves. *L'architecture de la République : les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981*, Paris, Scéren-CRDP, 2009.
- BENOIST, Pierre. « La gestion des lycées et l'évolution de l'administration centrale (1944-1986) », dans P. CASPARD, J-N LUC et P. SAVOIE, *Lycées, lycées, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005, p. 443-458.
- BROTO I COMERMA, Carles. *Architectures pour l'éducation*, Barcelone, Linksbooks, 2013.
- BRUSSET, Gérard. *Les effets de la décentralisation sur les constructions scolaires dans l'économie et la gestion des régions*, mémoire, Paris 1, 1986.
- CASPARD, Pierre, LUC, Jean-Noël et SAVOIE, Philippe. *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005.
- CHATELET, Anne-Marie. « L'Architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale », numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, n°102, 2004, 306 p. (éd. avec Marc Le Cœur).
- CHATELET, Anne-Marie. « Jalons pour une histoire de l'architecture de l'administration publique au XIXe siècle » in *J.E.V., Annuaire d'histoire administrative*, Baden-Baden, n°6 (1994), p. 215-243.
- CHATELET, Anne-Marie. « Chapitre 4 : L'architecture scolaire », in Jean-François CONDETTE et Marguerite FIGEAC-MONTHUS (dir.). *Sur les traces du passé de l'éducation*, Pessac, MSHA, 2014, p. 54-72.
- DEROUET-BESSON Marie-Claude. *Les Murs de l'école. Eléments de réflexion sur l'espace scolaire*, Paris, Métailié, 1998.
- HATZFELD, Hélène. « La décentralisation du système éducatif : les régions à l'épreuve », *Politiques et management public*, vol. 9, n°4, 1991, p. 23-49.
- LECOEUR, Marc. « L'architecture et l'installation matérielle des lycées : la réglementation et sa mise en œuvre (1802-1940) », dans P. CASPARD, J-N LUC et P. SAVOIE, *Lycées, lycées, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005, p. 363-380.
- LE CŒUR, Marc. « Des collèges médiévaux aux campus : Essai d'historiographie II », *Histoire de l'éducation*, n°102, 2004, p. 39-69.
- LE CŒUR, Marc. « Un cas d'école : les lycées », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n°21, 2011, p. 89-100.
- MAIROT, Philippe. *Les lycées comtois, un patrimoine*, Besançon, Région Franche-Comté, 2014.
- MALAN, Thierry. *La décentralisation et les locaux scolaires : les conséquences des réformes administratives récentes*, Paris, OCDE, 1992.
- PROST, Antoine. « Jalons pour une histoire de la construction des lycées et collèges de 1960 à 1985 », dans P. CASPARD, J-N LUC et P. SAVOIE, *Lycées, lycées, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005, p. 459-478
- RESENDIZ-VAZQUEZ Aleyda. *L'industrialisation du bâtiment. Le cas de la préfabrication dans la construction scolaire en France (1951-1973)*, thèse de doctorat sous la direction de Sabine BARLES et André GUILLERME, Conservatoire national des Arts et métiers, 2010.

STEVE, Hélène et LAURET-GREMILLET, Agnès. « L'architecture des lycées : un peu d'histoire », Cahiers de l'éducation, n°96, juin 2010. Disponible en ligne
TAILLEFAIT, Anthony. *Gestion du patrimoine scolaire*, Paris, berger-Levrault, 1998.
ZENOUDA, Sylvie. *Lycées en ville, villes au lycée. Les lycées innovants des villes nouvelles de la région parisienne au cours des années 1970*, thèse de doctorat, Université Paris 4, 2013.

Histoire des collections (et de l'enseignement des sciences)

BELHOSTE, Bruno, GISPERT, Hélène et HULIN, Nicole (dir.). *Les sciences au lycée. Un siècle de réformes des mathématiques et de la physique en France et à l'étranger*, Paris, INRP, 1996.
GIRES, Francis (dir.). *L'empire de la physique*, Niort, ASEISTE, 2006.
GIRES, Francis (dir.). *L'empire des sciences naturelles*, Niort, ASEISTE, 2013.
LOCHER, Fabien. « Les sciences et les techniques dans l'enseignement supérieur français (XIXe-XXe siècles) : un panorama historiographique », *Histoire de l'éducation*, 2009, n°122, p. 35-52.

Histoire générale des lycées aquitains

BASQUE, Eric et LANDREAU, Frédéric. *Répertoire photographique des lycées bordelais publics et privés, cartographie*, TPFE, Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, 1989.
CADILHON, François. *De Voltaire à Jules Ferry : l'enseignement secondaire en Aquitaine aux XVIIIe et XIXe siècles*, Bordeaux, PUB, 1995.
CHAIGNE, Yann. *L'architecture des lycées en Aquitaine de 1986 à 2006 : les étapes d'une quête identitaire post-décentralisation*, 2009, thèse de doctorat sous la direction de Marc Saboya.
KHAIAT, Robert (dir.). n° spécial de *Architecture Méditerranéenne*, n°37, 1991.
NEMBRINI, Jean-Louis, POLIVKA, Pierre, *Les lois scolaires de Jules Ferry en Lot-et-Garonne, Agen, C. D. D. P. , 1982.*
VASQUEZ, Julien. « La lente implantation des lycées aquitains et les offres alternatives d'enseignement dans le premier XIXe siècle », », P. Caspard, J-N Luc et P. Savoie, *Lycées, lycées, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Paris, INRP, 2005, p. 88.
PROUST, Guilène. [plusieurs contributions sur les lycées de la région dans la revue] *Art Volume*, n°7, 1994 ; n°9, 1997 ; n°10, 1998 ; n°11, 1999 ; n°12, 2001 ; n°13, 2002 ; n°14, 2003.

II. Par lycée en Aquitaine

Bibliographie par ordre alphabétique de nom de lieu puis de nom de lycée (dénomination actuelle).

Bibliographie établie à partir de sudoc et des fonds des bibliothèques des Archives départementales.

Sont indiquées ici également les cotes aux archives municipales si elles ont été vues [attention : travail en cours, donc non exhaustif en 2015].

Aiguillon (47) – Lycée Stendhal

PARAILLOUS, Alain. « Un lycée Stendhal à Aiguillon », *Contact*, n° 75, mars 1983.

Agen (47) – Lycée Bernard Palissy

« Lycée de jeunes filles à Agen », *Architecture française*, n°177-178, n° spécial intitulé « Constructions scolaires I : premier et second degré », 1957, p. 65.

BORDES, L. *Ecole secondaire, le Collège et le Lycée d'Agen (1805-1893)*, Agen, Laborde, s.d.

LUXEMBOURG, Maurice. « L'école centrale d'Agen, 21 novembre 1796-30 avril 1802 », *Revue de l'Agenais*, 1963.

NEMBRINI, Jean-Louis. *1888-1988 cent ans au Lycée Bernard Palissy*, Service éducatif des archives dép. de Lot-et-Garonne, 1988.

SERVANTI, Alain. *Lycée Bernard Palissy, Agen : un siècle de photographies*, Agen, Association Amicale des anciens élèves du lycée Bernard Palissy, 1992.

SOCIETE DES AMIS DE LA GEOGRAPHIE. *Lycée d'Agen*, Bordeaux, Académie de Bordeaux, 1893.

Agen (47) – Lycée Jean-Baptiste de Baudre

GAUSSEL, Rémy. *Lycée Jean-Baptiste de Baudre*, 1989.

Bayonne (64) – Lycée Paul Bert

BIRABEN, V. *Création d'un lycée à Bayonne : lettre à M. le maire et à MM. les conseillers municipaux*, Bayonne, impr. de Vve Lamaignère, 1859.

SAIGNAC, J. *Le Lycée de Bayonne, historique de sa fondation, précédé d'un aperçu sur l'instruction à Bayonne sous l'ancien régime et sous la Révolution*, 1900

Biarritz (64) – Lycée hôtelier

CRESPIN, Martine. « Le lycée hôtelier de Biarritz », *Art Volume*, n°3, 1991, p. 22-23.

Blanquefort (33) – LEGTA

TRIDANT, Alain. *Château Dillon : de l'École d'agriculture au Lycée viticole de Blanquefort*, 1998

Bordeaux (33) – pour tous les lycées :

Archives municipales de Bordeaux :

1096 W 90-93 Collèges, lycées, établissements d'enseignement pratique et supérieur, 1908-1984.

Bordeaux (33) – Lycée Camille Julian

Cinquantenaire du lycée de jeunes filles de Bordeaux, 1934.

DEVILLE, Oriane, DUCOS, Isabelle, DUPUY, Marine. *Etude du lycée Camille Julian*, TPFE, Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, 1989.

Bordeaux (33) Lycée Gustave Eiffel

GOULET, Patrice et DONNADIEU, Marc. *L'internat du lycée Gustave Eiffel à Bordeaux de Jacques Hondelatte*, Paris, IFA, 1994.

Bordeaux (33) Lycée Magendie

LAURENT, Norbert. « Le dialogue des pleins et des vides, Lycée François Magendie », *Constructions modernes*, n°100, 1999.

LORIER, Marie-Christine. « Trame subtile : lycée Magendie », *Techniques et Architecture*, n°444, 1999.

Bordeaux (33) Lycée Montaigne

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE DE BORDEAUX. *Le Centenaire du lycée de Bordeaux (1802-1902)*, Bordeaux, Féret et fils, 1905.

RODEL, Patricke et PETUAUD-LETANG, Michel. *Lycée Montaigne*, 1997.

Bordeaux (33) Lycée Toulouse-Lautrec

CRESPIN, Martine. « Le lycée professionnel Toulouse-Lautrec : un lycée dans la ville », *Art Volume*, n°10, 1998, p. 9.

Bergerac (47) - Collège Henry IV (Lycée de 1869 à 1969)

LAPLACE, E. *Le Collège de Bergerac. Aperçu historique, 1476-1900*, Bergerac, 1906.

Ciboure (64) – LP Maritime

LAXALT, Txomin. « Lycée maritime de Ciboure : pépinière de capitaines », *Pays basque magazine*, n°57, janvier-février-mars, 2010.

Dax (40) – Lycée de Borda

Bulletin de l'Amicale des anciens élèves de la Sup et du Lycée de Borda, 1969-

LIOTARD, A. *Notre lycée*, Dax, lycée de jeunes filles de Dax, 1961-1963.

Gujan-Mestras (33) – Lycée des Métiers de la Mer

EDWARDS-VUILLET, Céline. « Le lycée des Métiers de la Mer de Gujan-Mestras, couleur de vague et d'écume », *Art Volume*, n°2, 1991, p. 24-25.

Libourne (33) – Lycée Max Linder

« Lycée mixte de Libourne, Gironde », *Architecture française*, n° 221-222, janvier-février 1961, p. 64-66.

« Libourne : un lycée mixte », *La Construction moderne*, 1961, p. 34-39.

Mérignac (33) – Lycée Marcel Dassault

RIGAUD, Bertrand et SAUTOU, Virginie. *Lycée professionnel Marcel Dassault : dossier de sociologie*, TPFE, Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, 1991.

Mont-de-Marsan (40) – Lycée Victor Duruy

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE VICTOR DURUY. *Le Centenaire 1886-1986*, 1986.

FERRET, Christian. *Histoire et sociabilité du lycée de Mont-de-Marsan fin 19^e début 20^e*, 1997.

GUILHAMON, H. *Le Lycée Victor Duruy de Mont-de-Marsan, ses origines, sa place dans la ville, Mont-de-Marsan*, édition Jean Lacoste, s.d.

PAPY, C. « L'oeuvre de Victor Duruy à Mont-de-Marsan », *Actes de l'académie de Bordeaux*, 1975.

Pau (64) – Lycée Louis Barthou

Archives communautaires, Pau :

33 FiIconographie concernant le lycée de Pau

GG 211-215 et GG 259Compagnie de Jésus. Collège royal 1603-1790.

1R 3/1Lycée de garçons, 1790-1903

10 W Pau 66Lycée Louis-Barthou 1962-1973

Bibliographie :

« Lycée Louis Barthou à Pau », *Techniques et Architecture*, n°2, 23^{ème} série, n° spécial intitulé « Constructions scolaires 5 », 1963, p.

DELFOUR, Jean. *Histoire du lycée de Pau*, Pau, Impr. Garet, 1890.

HOURDEBAIGT Jean. *La fresque du centenaire*. Biarritz : Atlantica, 1998.

LEDOUX, Bernard. *Contribution à l'histoire de l'enseignement : le lycée de Pau sous le Second Empire*, TER UPPA, 1980.

TUCOO-CHALA, Pierre. « Le Collège royal de Pau », *Revue régionaliste des Pyrénées*, n°109-110, 1951, p.17-24 et n° 137-138, 1958, p.44-55

Pessac (33) – Lycée Pape-Clément

EMERY, Marc. « Une œuvre ouverte, lycée polyvalent à Pessac : Jacques Hondelatte et Jean Nouvel », *L'architecture d'aujourd'hui*, n°235, 1984.

Périgueux (47) – Lycées concernés à préciser

COUVRAT-DESVERGNES, R. « Petite contribution à l'histoire du Lycée de Périgueux », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, T. LXXVIII, 1951, p. 138.

JARRY, Abbé A. « Notice sur le lycée de Périgueux », *Revue méridionale*, 1922.

VILLEPELET R. « Notes et documents : contribution à l'histoire du Lycée de Périgueux », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, T. XXXVIII, 1911, p. 135.

Talence (33) – Lycée Victor Louis

« Lycée mixte de Talence, Gironde », *Architecture française*, n°203-204, n° spécial intitulé « Constructions scolaires III ».

LARROQUE, Christian et MARTIN, Jean-Louis. *Lycée Talence*, TPFE, Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, s.d.

Talence (33) – Lycée Kastler

« Ecole nationale supérieure des arts et métiers – Lycée technique d'Etat – Bordeaux – Talence », *Architecture française*, n° 275-276, n° spécial intitulé « Constructions scolaires, enseignement supérieur », vol. VIII, 1965, p. 18-22.

Saint-Jean-Pied-de-Port (64) – Lycée de Navarre

MENDIBOURE, Eliane. *Chroniques d'un lycée annoncé : de l'actualité à l'implantation d'un lycée en milieu rural*, TPFE, Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, 1989.

Sainte-Livrade-sur-Lot (47) – LEGTA Etienne Restat

COSTEDOAT, Delphine. « Le lycée agricole de Sainte-Livrade : Y aura-t-il un deuxième siècle de l'art moderne ? », *Le Festin*, 2006.